L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 27 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

PAR GONTRAN BORYS.

QUATRIÈME PARTIE.

L'HOROSCOPE.

XIII.

LE PRISONNIER.

Le gouverneur remonta chez lui en se frottant les mains, et alla retrouver son convive, qui l'attendait les coudes sur la table.

— Oh! oh!.... colonel, s'écria M. d'Arcos, ou je me trompe fort, ou il vient de vous arriver quelque chose d'heureux.

— A quoi voyez-vous cela ? mon cher duc.

— A votre figure, parbleu !........ Elle rayonne.

— Elle a tort de rayonner sans ma permission...... Mais enfin, puisque je ne peux pas l'en empêcher, laissons-la rayonner à son aise.

— Ainsi, j'ai deviné juste ?

Le colonel gonfla ses joues.

— Mais oui.... mais oui, duc.... je suis assez content.

— Ma foi, tant mieux. Par le temps qui court, on ne rencontre guère que des mines rechignées. La vôtre fera contraste.

— Ma mine, mon cher duc.... Au fait, pourquoi ne vous conflerais-je pas cela ? Ma mine est celle.... Ceci bien entre nous, n'est-ce pas ? Ma mine, dis-je, est celle d'un gouverneur de ville qui, d'ici à huit ou quinze jours, se réveillera probablement gouverneur de province....

— En vérité!...... Corbleu ! don Hernandès, mon vieux camarade, touchez-là!.... je suis ravi d'être le premier à vous adresser mon compliment!

— Oh! pas encore, duc, pas encore. Il n'y a rien de certain.... des espérances tout au plus..

— Et, sans indiscrétion, puis-je vous demander....

— Hélas ! non, mon vénérable ami. Ne vous formalisez pas de cette discrétion ridicule...... elle est forcée....

— Ah! diable.

— Mon Dieu, oui. Jusqu'à demain, je dois être muet comme un sépulcre. Mais demain, par exemple....

— N'en parlons plus. Du moment où il y a là un secret.

— Un secret d'Etat, mon ami !

— Bien, bien. Causons d'autre chose.

Et le duc, en effet, changea immédiatement d'entretien.

Mais don Hernandès avait l'âme trop inondée de joie pour prêter aux paroles de M. d'Arcos une attention soutenue. Peu à peu il devint rêveur, ne répondit plus que par monosyllabes et tambourina du bout de son couteau sur la nappe en souriant à part lui à son élévation prochaine.

— Duc, dit-il tout à coup, vous êtes allé récemment à Bruxelles, n'est-il pas vrai ?

— Le mois dernier, oui.

— Et, si j'ai bonne mémoire, vous avez été reçu dans l'intimité de monseigneur le duc d'Albe ?

— Son Excellence m'a fait l'honneur de m'admettre plusieurs fois à sa table.

— Alors, vous connaissez son fils ?

— A qui ?

— Au duc d'Albe.

— Son fils?.... Ah ! oui.... oui.... le petit marquis de Coria.

— Précisément.

— Je crois l'avoir entrevu.

— Quel charmant garçon, hein !

— Certes, certes.

— Vous dites cela bien froidement.

— Comment désirez-vous que je le dise ? repartit M. d'Arcos en riant. — Avec enthousiasme !.... Avec délire ?....

— Bon !.... de l'ironie, à présent !.... Vous avez donc un sujet de lui en vouloir à ce pauvre marquis ?

— Moi!.... s'écria le duc, dont l'hilarité redoubla. Lui en vouloir ? à quel propos. Etes-vous fou, colonel !

— Dame!.... lorsque je vous demande si, comme moi, vous le trouvez charmant, vous me répondez : — Certes, certes.... du bout des lèvres.

Mais, mon cher ami, l'on est toujours charmant à cet âge-là, et il faut vociférer des cris d'extase à chaque bel enfant qui se présente....

— Hé!.... je ne parle pas de sa figure, duc, je parle de son esprit, de son jugement, de sa raison précoce, de sa haute intelligence.

M. d'Arcos, n'en pouvant plus, se renversa sur sa chaise et se prit les côtes. Il suffoquait.

— Monsieur le duc!.... commença don Hernandès d'un ton offensé.

— Pardon, mon cher colonel.... mille fois pardon.... C'est que vous me débitez tout ceci avec une gravité....

— Avec la gravité d'un homme qui est convaincu de ce qu'il dit, monsieur, et qui s'étonne de ce que ses discours puissent prêter à rire.

Le duc regarda son ami d'un air stupéfait.

C'est donc sérieux ? reprit-il.

— Je ne plaisante jamais quand il est question de mes supérieurs.

— Alors, permettez-moi de penser, colonel, que vous poussez l'adulation un peu loin.

— Plait-il, monsieur ?

— La haute intelligence de monsieur le marquis de Coria ? Pourquoi pas son génie ?

— Il en a peut-être.

— Allons ! décidément, vous voilà un courtisan parfait. Quoi ! sans avoir jamais vu ce bambin, et par cela seul qu'il est le fils du duc d'Albe....

— Ce bambin, monsieur, interrompit don Hernandès, incapable de se contenir plus longtemps, — ce bambin, comme il vous plaît de l'appeler, je suppose, — m'a confondu par la justesse de ses raisonnements et par la noblesse de ses manières.

M. d'Arcos resta bouche béante.

— Vous dites.... que le marquis de Coria est d'ici ?

— Oui, monsieur, il en sort.

— Ah çà ! il y est donc venu sur les bras de sa nourrice ?

Le gouverneur se leva brusquement.

— De telles railleries, monsieur le duc....

— Attendez, colonel, ne nous fâchons pas ; il doit y avoir là-dessous un malentendu. Je ne connais qu'un fils au duc d'Albe, je ne connais qu'un marquis de Coria : — c'est un enfant de trois ans et demi.... ou quatre ans tout au plus.

Don Hernandès s'écroula sur son siège comme si le plafond l'eût écrasé. Sa grosse face rouge tourna au violet.

— Vous.... êtes sûr....? bégaya-t-il.

— Aussi sûr que de mon existence.

— Mais alors, j'aurais donc été joué, berné, trompé, bafoué, vilipendé! Mais alors, c'était donc un misérable, un intrigant.

— Qui ?

— L'autre...... Oh ! non, non, impossible. Et d'ailleurs, l'ordre est bon, valable, authentique.

— Quel ordre ?

Don Hernandès, dont les doigts tremblaient comme des feuilles au vent, arracha plutôt qu'il ne tira deux parchemins de sa ceinture.

— Duc, prononça-t-il avec effort. L'écriture du lieutenant général vous est familière ?

— Oui.

— Eh bien ! tenez...... tenez.... tirez moi d'inquiétude.... examinez cela........ Quant à moi, je n'y vois plus.

M. d'Arcos ouvrit celui des deux papiers qui lui tomba d'abord sous la main. C'était la lettre dans laquelle le duc d'Albe recommandait à M. de Castro-Giron d'obéir à son fils comme à lui-même.

Minutieusement il étudia la forme des lettres, le tracé des caractères, et le parafe de la signature.

Puis, après un silence qui sembla au gouverneur plus long que l'éternité :

— Oui, murmura-t-il, je conçois qu'on prenne examen vous ayez été dupe de la supercherie....

— Dupe!...... râla don Hernandès en se dressant de nouveau, mais cette fois avec la pâleur de la mort......

— Oui, pardieu, colonel...... Ceci est un faux,—très artistement conditionné, je l'avoue, mais un faux !

— Ah ! mon Dieu !... gémit le colonel.

Et, sans pouvoir en articuler davantage, livide, essoufflé, palpitant, il plaça sous les yeux de M. d'Arcos le deuxième parchemin.

Le duc, à son tour, eut une exclamation d'épouvante.

— Le comte de Thun !...... vous vous êtes dessaisi du comte de Thun ?...... vous avez obéi à cet ordre dérisoire.

— Oui.

— Malheureux !...... Venez, courons, peut-être n'est-il pas trop tard pour arrêter le comte. Vite, vite, il y va de votre tête.

— Ah ! il s'agit don Hernandès, s'il ne s'agissait que de ma tête, ce ne serait rien.... Il s'agit de mon honneur, mort et furie !....

Et pleurant, hurlant, blasphémant, il se précipita comme une trombe à travers les escaliers.

Pendant ce temps, les trois prétendus envoyés du duc d'Albe poursuivaient leur entreprise de délivrance.

A peine hors de l'hôtel du gouverneur, ils avaient enfoncé l'éperon au ventre de leurs chevaux, et, en moins de cinq minutes, ils étaient arrivés à la Grand'-Place.

Là ils s'arrêtèrent et parurent se consulter.

Devant eux, pareille à un fantôme, la tour carrée du beffroi se détachait en noir sur le terrain couvert de neige.

Deux lueurs brillaient, l'une à son faîte, l'autre à sa base. En haut, vacillait la lanterne du guetteur chargé de sonner l'alarme en cas de tumulte, d'incendie ou d'évasion ; en bas, au pied de la tour, luisait un feu autour duquel se chauffaient une douzaine d'arbalétriers.

Leur poste était une sorte de logette en planches, grossièrement construite, et adossée au flanc du beffroi, mais, à cet abri glacial, ils préféraient la belle étoile et la flamme pétillante.

Les trois hommes se tinrent à distance respectueuse des soldats ; ils échangèrent à voix basse quelques paroles brèves ; puis, l'un d'eux, le plus grand, le gentilhomme aux membres athlétiques, descendit de sa monture, se glissa dans une rue voisine, et revint presque aussitôt avec un quatrième cheval, dont il confia la garde à ses compagnons.

Après quoi, il se dirigea rapidement vers le beffroi. On avait sans doute pensé que la figure du marquis de Coria devait, cette fois, rester dans l'ombre.

Il y eut de longs pourparlers entre les soldats et le gentilhomme. Enfin, un sergent se leva, lui fit signe de le suivre, et alla frapper à la porte du beffroi.

Elle s'ouvrit ; un officier introduisit le gigantesque visiteur. Celui-ci exhiba l'ordre signé de don Hernandès et fournit, avec aplomb et fermeté, toutes les explications qu'on lui demanda.

L'ordre était en règle; son texte, parfaitement clair, enjoignait au capitaine-tourier de livrer M. de Thun, sans retard, au porteur de cet écrit. Malgré son étonnement, l'officier fut contraint d'obéir. Il appela un guichetier et lui commanda d'amener le captif.

Un quart d'heure après on entendit à l'étage supérieur un pas lent et tranquille. Puis, quelqu'un descendit les degrés de pierre. C'était le détenu.

Le capitaine lui annonça qu'il y avait un sursis à son exécution, et qu'on allait le conduire à Bruxelles, parce que le duc d'Albe se proposait de diriger l'interrogatoire.

M. de Thun, très calme, s'inclina sans proférer un mot. Il ne daigna même pas regarder la personne aux mains de laquelle on le remettait. Cependant, lorsqu'il fut sorti du beffroi, à la surprise de voir qu'on l'abandonnait à la surveillance de trois hommes seulement.

— Ne vous réjouissez pas trop, monsieur le comte, lui dit d'un ton rude celui des trois hommes qui, chez le gouverneur, avait si vigoureusement soulevé le guéridon. Vous trouverez hors de la ville une escorte respectable. Jusque-là, croyez-moi, ne bâtissez pas de projets téméraires.

— Oh ! rassurez-vous, monsieur, répliqua simplement le comte, je ne songe point à m'échapper.

—Et cependant vous faites, monsieur, car à votre première tentative en vous brûlerait la cervelle.

Godefroy baissa les épaules et se mit en selle. Le gentilhomme-colosse vint se placer à sa droite, le gentilhomme-trapu à sa gauche ; quant au marquis de Coria, il s'achemina derrière.

Tous trois avaient le pistolet au poing.

Ainsi serré de près, le prisonnier s'éloigna laissant le capitaine-tourier dans sa tour et les arbalétriers se rasseoir autour du feu.

Les chevaux, tenus en bride, allèrent doucement d'abord. Une fois la Grand'Place franchie, ils prirent le trop. Peu à peu ils gagnèrent en rapidité et bientôt ils volèrent.

Personne n'avait encore articulé une syllabe. Enfin apparut le mur d'enceinte et l'énorme porte close qui donnait sur la route de Bruxelles. Il y avait un poste là aussi. Pour la seconde fois, le gentilhomme herculéen descendit de cheval afin de faire viser son laissez passer.

Ce fut l'affaire d'une minute. Par malheur, au moment où l'officier de service commandait de baisser le pont-levis, une estafette aux armes du gouverneur entra hors d'haleine, lui remit un parchemin et repartit au galop.

L'officier contremanda aussitôt son ordre.

— Qu'est-ce à dire ? interrogea le gentilhomme, devenu subitement pâle de colère.... ou d'anxiété.

— Cela veut dire, monsieur, répondit poliment l'officier, que je reçois avis à l'instant même de considérer comme non avenus les laissez-passer qui me seront présentés cette nuit.

— Ah ! ah !.... fit le faux seigneur dont le visage se décomposa.

— En outre, acheva l'officier, il m'est ordonné de retenir ici toute personne qui manifesterait l'intention de quitter la ville.

— En d'autres termes, vous m'arrêtez ?

— Vous et vos amis, monsieur. C'est ma consigne.

— Mille fois désolé, monsieur. Ni mes amis ni moi n'avons le temps de vous tenir compagnie.

Et pirouettant sur ses talons, Guillaume Leubert, — car c'était lui, s'élança hors du poste.

— Holà ! cria l'officier, saisissez-moi cet individu !

Quatre soldats bondirent sur le doyen. D'un seul mouvement des bras et des épaules, il les envoya rouler dans la neige, courut à son cheval, sauta dessus et s'enfuit comme un tourbillon.

Les deux complices l'avaient précédé, emmenant M. de Thun, qui ne comprenait rien à cette alerte. On galoppa durant dix minutes avec une vitesse furibonde. Il s'agissait d'arriver à une autre porte avant l'estafette du gouvernement.

Soudain, le bruit d'un clairon éclata dans la nuit.

Les fugitifs, tous ensemble, arrêtèrent leurs chevaux par un geste si brusque que les pauvres bêtes se cabrèrent.

— Nous sommes perdus ! s'écria le jeune marquis de Coria. C'est la trompette du guetteur !

Au son de cette voix, le comte de Thun se retourna sur sa selle.

— Madeleine !!...... exclama-t-il stupéfait.

La jeune fille baisa en pleurant la main de son maître.

— Ah!.... gronda Nicolas Plaquet, l'homme au guéridon, aucune porte ne s'ouvrira plus.... Misère de nous!.... il faut renoncer à sortir de Tournai.

Guillaume, sombre et désespéré, réfléchissait.

— Pied à terre!.... commanda-t-il tout à coup.

On obéit.

Leubert alors rassembla les quatre chevaux côte à côte, et, à grands coups de fouet, les chassa dans une direction opposée à celle qu'il voulait suivre. Puis, retournant à ses compagnons :

— Venez ! leur dit-il.

M. de Thun n'était pas revenu de sa stupeur, qu'il se sentit entraîné à travers un inextricable réseau de voies étroites et de ruelles noires.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 26 novembre.

Les affaires ayant été en partie suspendues et plusieurs des banques ayant été fermées, il ne s'est rien passé d'important sur le marché monétaire. Les billets de premier ordre se font encore, dans les rues à 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois, et ceux de second ordre à 1 1/4 à 1 1/2; le papier No 1 à 1 pour cent par mois, sans garanties collatérales et le bon à No 2 à 1 1/2 à 2. Les billets hypothécaires sont à 10 à 12 pour cent le No et 12 à 15 le No 2. Les banques escomptent la plupart des billets de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courtes échéance, sur de bonnes garanties.

Les capitaux abondants qui cherchent un placement momentané ou permanent font monter toutes les actions et autres garanties de ce genre. Une nouvelle hausse s'est déclarée dans les obligations dix pour cent de la ville. La même remarque s'applique aux billets de la ville.

L'or a ouvert à 135 5/8 ; il a été peu recherché et a fermé à 135 1/2. On n'a pas reçu de dépêches de New York. Les transactions comprennent une petite somme à 135 3/8, $5000 et $10,000 à 135 1/2, $6000 et $10,000 à 135 5/8. Dans l'argent, une somme ordinaire en demi piastres américaines a changé de mains à 133 1/2 $1000 à 133 3/4 et $2000 à 134. Nous cotons les demi piastres américaines à 133 1/2 à 134 et les piastres mexicaines à 138 à 138 1/2.

Les offres de change étranger ont été rares et il n'est peu fait sur la place à cause de la fermeture de plusieurs banques et de l'indisposition de la plupart des acheteurs à se soumettre aux conditions des tireurs. Les ventes de sterling embrassent 2,000 livres No 1, à 146, 1,800 livres et 4,000 livres connaissement No 1 à 146 1/4, 3,000 livres à 146 5/8, 5,000 livres à 146 1/2, 1,500 livres de banquiers et 3,000 livres strictement No 1 (égal au change de banquier) à 147 1/4. Dans le change sur France, 400,000 francs, en change de commerce No 1, ont changé de mains à 3.88 3/4, 30,000 en change de commerce et de banque particulière à 3 88 3/4 le premier et 3 86 1/4 le second, 50,000 en change de commerce No 1 à 3 86 1/4 et 50,000 à 3 85 1/2.

Le Sterling peut être coté à 146 à 146 1/2 et 146 3/4 le connaissement bon à No à 1 et clair et 147 à 147 1/4 le change de banque ; le change sur France. à 3.88 3/4 à 3.86 1/4 le change de commerce et — à 3 85 le change de banque.

Le change américain a été ferme. Les offres ont été peu nombreuses et la demande modérée. Les banques qui tirent sur New York, ont changé de mains $10,000, $20,000, $30,000, $30,000 et $50,000, sur New York, à vue, à 3/8.

100 actions de la banque de l'Union se sont vendues à $33 50, et 100 du chemin de fer des Opelousas à $1 62 1/2. On a refusé plus tard $1 62 1/2 de 500 de ces dernières actions.

Les obligations dix pour cent de la ville ont été en demande et on en a offert des prix plus élevés, mais il y en avait peu sur place. Une vente (la seule annoncée) de $500 a eu lieu à 74. Hier soir, au Board, $800 en mandats de l'Etat ont rapporté 68 1/2 le mandat.

Les billets de la ville ont haussé de 1/2 pour cent. $5000 ont changé de mains à 32 1/2 d'escompte, $8000 à 32 3/4, $7000 à 32 7/8 et $2000 à 33. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 34 d'escompte et vendu à 33.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 26 novembre 1868.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 600 balles qui ont changé de mains à des prix irréguliers et plus faciles, ayant cédé en éprouvant une baisse de 1/4 à 1/2 c. Nous cotons actuellement ordinary 21 à 21 3/4 c, good ordinary à 22 3/4 à 22 7/8, low middling — à 23 3/4, middling à 23 3/4 à 23 3/4 et strict middling à 24 à 24 1/4 cents.

L'ouverture du marché l'approvisionnement était ample, mais la demande n'a été que modérée, et vu la non arrivée des télégrammes du Nord et de Liverpool, et plusieurs banques ayant été fermées à cause du jour d'action de graces, la demande a langui pendant toute la journée. Conséquemment, les ventes en sont bornées au faible montant noté plus haut. Malgré le fort montant offert au vente, la plupart des facteurs ont demandé des chiffres bien au dessus des limites des ordres pendants, tandis que d'autres ont cru convenable de vendre aux prix offerts. Dans ces circonstances il s'est vendu du low middling à un prix aussi bas que 23 cts, et quelques autorités cotent ce grade à 23 à 23 1/4 c, mais, d'une autre part, il y a eu des ordres portant 23 1/8 que les courtiers n'ont pu trouver à remplir. Il s'est vendu du middling bon style à 23 1/2 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868, balles	3044	
Reçu depuis notre dern. rapport. 7858		
" précédemment	263642	
		271500
		274544
Expédié aujourd'hui	574	
" précédemment	182110	182684
Stock en mains		91860

SUCRE—La demande, spécialement celle qui porte sur les meilleurs grades, est bonne et les prix fermes. Les recettes, ce matin, ont compris 475 boucauts de l'article. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 500 boucauts—à peu près la moitié des renforts arrivés—à 7 1/4 à 8 c la livre d'inférieur, 8 3/4 à 9 1/4 c pour le commun, 10 à 11 3/4 c pour le fair et good fair, 12 à 12 1/8 cts pour le fully fair, 12 3/4 à 12 7/8 pour le prime, 12 3/4 à 13 c pour le jaune centrifuge et 13 1/4 pour le jaune clarifié.

MELASSE—Il a été reçu ce matin 1577 barils et 52 demi barils de mélasse. La demande est active et les prix fermes, environ 1800 barils—presque tous les renforts arrivés—se sont vendus à 55 cts le gallon d'inférieure, 58 à 60 cts pour la commune, 62 1/2 à 64 c pour la fair et good, 66 à 70 c pour le prime et 72 à 72 1/2 pour la choisie.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Le steamer Lady Gay, et le Kellogg ayant à sa remorque des barges de St Louis, sont arrivés ici depuis notre dernier rapport.

FARINE—La demande n'est faite en ce moment que pour le commerce local. Les principales ventes aujourd'hui se sont bornées à 700 barils, dont 230 de fine à $5 00 200 de super fine à des conditions privées, 26 de fine $5 75, 50 de superfine à $6 37 1/2, 80 de double extra à $6 62 1/2 et 90 barils à $6 40 pour la superfine, $6 50 pour la simple extra et $6 75 pour la double.

MAIS—L'approvisionnement de maïs est faible. La demande de l'article est bonne, mais les prix offerts sont plus bas. Ventes, aujourd'hui de 3575 sacs, dont 400, 600, 74, 100 et 400 de nouveau à 90 c, 200 à 87 1/2, 467 à 87 c, 60 de rouge à 86 c, 234 de vert à 85 c, et 100 à des conditions privées.

AVOINE—Le marché est ferme et l'approvisionnement fort. 100, 750 et 1000 sacs vendus à 62 c le boisseau.

SON—Nous signalons un marché ferme, et des ventes de 50 et de 300 sacs à $1 20 les 100 livres.

FOIN—Le foin est rare et les prix de l'article sont plus élevés. Il s'est fait des reventes de 38 balles de prime de la rivière Ohio, vendues à $27 et 25 à $26 50 200 balles vendues de première mains à $25

PORC—Le porc est calme. Le mess nouveau est coté nominalement à $26, le vieux $26 50. Le vieux se vend en détail à $27 50 à $28, 50 barils de vieux mess vendus à des conditions privées.

BACON—Dans l'article il ne se fait que peu de chose. Les épaules sont cotées à 12 1/4 à 12 3/4 cts, les cotés clear ribbed 16 c, les côtés désossés 18 3/4 à 19 c la livre.

SAINDOUX—Le prime en tierçons est coté nominalement à 16 à 19 1/4 c, en barillet 17 à 17 1/4 cents la livre.

LAINE—Le marché manque de laine et le peu qui nous en arrive est pris immédiatement à des prix pleins. Nous cotons : laine lavée 35 à 38 c la livre, du pleine de glouterons 12 à 20 cts, de native de la Louisiane 25 à 27 1/4 la livre, mexicaine 20 à 24 c. Texas 1/2 à 3/4 merino 27 à 30 cts.

DRECHE ET HOUBLON—Ces articles sont stables à $2 65 à $2 75 le boisseau de drèche de choix de l'Ouest. La drèche du Canada $2 75 à $2 75 le boisseau. Le houblon est calme Le nouveau est coté à 25 à 30 cts la livre.

FROMAGE—Nous n'avons à annoncer que peu de changements dans l'article. Les grades plus élevés sont en bonne demande, mais les basses qualités s'écoulent lentement. Le fromage de de l'Ouest est coté à 17 à 18 c pour le Reserve et Factory, 12 à 15 c pour l'ordinary, 7 à 9 cts pour l'inférieur, 18 à 19 — c pour l'English dairy et — c pour le strictement choisi, fromage du Nord 19 à 20 c pour le cream et English Dairy, et 10 à 12 c pour le skim.

PROVISIONS NAVALES—La demande de résine est bornée à des lots de placement. Nous cotons le No 2 à $2 50 à $2 60 le baril, No 1 à $3 à $3 50 et la pâle $4 50 le baril. Le brai du pays se vend lentement à $3 75 le baril et en boîte de 16 à 20 gallon. Le goudron est rare à $3 25. L'esprit de térébenthine est ferme à 47 à 50 cts le gallon.

PEAUX—Le marché aux peaux sèches est calme. Prix antérieurs Nous cotons: peaux mexicaines sèches 21 à 22 c la livre, du pays 18 à 19 — c, de préparées au Texas 19 à 20, do salées à sec 17 à 18 c, do humides, provenant des abattoirs de la ville de lourdes à légères, 10 à 13 1/2 c la liv, peaux de veaux — à — chaque. Les peaux avariées se sont payées que moitié prix.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Vendredi matin, 27 novembre 1868.

La journée d'hier, après le déluge de la veille, a été claire et sombre alternativement. Le temps est loin d'être réglé, et nous aurons encore très probablement de la pluie avant peu de jours.

Les affaires sur la levée ont été assez actives, en consignations et exportations.

ARRIVÉS: Le Frank Pargoud, de la Pointe Chicot, avec 2304 balles de coton et 4564 sacs de graines de coton ; le steamer Peerless, des Attakapas, avec 359 balles de coton, et le Nina Simmes, de Bayou Sara, avec 35 boucauts de sucre, 75 balles de coton, 320 barils de mélasse et autres articles à ordre.

Partis : Le Mississippi et le Commonwealth, pour St-Louis ; le Frank Pargoud, pour le Bend ; le Lizzie Tate et le Judge Fletcher, pour Shreveport.

Le WILD WAGONER tous les lundis pour Natchez et tous les vendredis pour le Fort Adams. — Le Wild Wagoner, en conséquence de ce grand nombre de départs qui ont lieu tous les samedis soirs, a changé ses jours de départ comme il est dit ci-dessus, commençant lundi prochain 30 novembre.

Le fleuve à St-Louis baisse avec 8 pieds d'eau jusqu'à Cairo.

L'Ohio monte avec 6 pieds d'eau dans le canal.

La rivière Arkansas, aux dernières dates, baissait avec 3 pieds, jusqu'à Little Rock.

La rivière Rouge baisse de Shreveport jusqu'à l'embouchure. La rivière Blanche baisse également ainsi que la rivière Ouachita.

Le steamer NATIONAL, sous le commandement du capitaine Emile F. Gross, assisté de son estimable commis, F. C. Findren, part ce matin à 10 heures précises, pour le bayou Sara et les points intermédiaires. Ce bateau n'a pas de supérieur pour l'élégance, la propreté de sa cabine et le confort des passagers. MM. Gross et Findren sont du reste universellement appréciés.

Le magnifique bateau NINNA SIMMES ayant été complètement réparé, partira ce matin à 10 heures précises. Il quittera notre port, à l'avenir tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous VENDREDIS, à 10 heures du matin, pour Bayou Sara et les points intermédiaires. Le capitaine W. R. Greathouse, et le commis, A. J. Reid, aidé de MM. M. H. Landry et E. Fortin, sont toujours les excellents officiers que le commerce et les voyageurs ont déjà pu apprécier.

Le A. G. BROWN, sous le commandement du capitaine Radovich, et des ses commis MM. Bassett et Olivier Canton, quittera le quai pour le bas de la côte, aujourd'hui à midi. Nous recommandons ce bateau aux expéditeurs de fret. Les passagers qui s'embarqueront à son bord sont sûrs d'être convenablement traités.

BUREAU DES COMMISSAIRES DES Dettes Consolidées de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1868.

En vertu de la 37ème section d'un acte intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour voir à la gouverne et à l'administration de ses affaires" approuvé le 23 février 1852, et à l'effet de convertir la dette de la ci-devant Municipalité No. Deux, échéant le 6 de décembre prochain, des propositions cachetées seront reçues à ce bureau pour l'échange des soixante-trois (63) Bons de $1000 chaque, émis par la Municipalité No. Deux à la Banque de Cité pour les Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 1er décembre 1868, ayant vingt-quatre années à courir avec des coupons d'intérêt y attachés, au taux de six pour cent par an, payables semi-annuellement en la ville de New-York.

Les propositions devront porter sur l'adresse: "Offre for Exchange of Bonds" et seront ouvertes le premier jour de décembre 1868, à midi ; elles doivent être adressées à O. DE BUYS, Secretary Room No 2 City Hall.

Par ordre du Bureau,
O. DE BUYS, Secrétaire.

24 oct—d et mer—iq 1er déc

E. A. TYLER,

115........RUE DU CANAL........115.

Fabrique, sur commande,

DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.

IL a en magasin et reçoit constamment, des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES, des PENDULES et des BIJOUX.

On trouvera chez lui une grande variété de ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT, DE L'ARGENTERIE PLAQUÉE.

Des LUNETTES et des LORGNONS en or, argent, acier et caoutchouc; des STATUETTES en bronze et en marbre, de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la monture des diamants seront l'objet d'une attention particulière.

Il fait de l'argenterie sur commande. 13nov—3m

"Chaux du Cap de Richards,"

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque... [illegible] ... fabrication... toujours un assortiment, venant des fourneaux, de chaux de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

2oct—3m NEWTON RICHARDS

MADAME WARLT, FEMME-MÉDECIN,

No 193 rue de la Douane, coin Remparts,

GUÉRIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. Ses remèdes n'ont jamais failli.

Elle soulage promptement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues. 24 oct—1an

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MELASSES — ET —

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger,

Rue Tchoupitoulas, No 48.

1er sept—1an

Vins d'Espagne.

LE soussigné vient de recevoir directement un assortiment de Vins d'Espagne, de choix, tels que—San-Vicente, (vin de table), Rancio, Sherry, Nos 1 et 2, Garnacha, Macabeo, Sauterne, Oporto, qu'il offre à bon marché.

31 oct—3m
M. PESANT, 5, rue Carondelet.

Magasin de Variétés.

MR J. G. BERMEL, propriétaire du salon de barbier et du magasin de variétés, au rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, vient d'établir une succursale, rue du Canal, No 129, entre St-Charles et Carondelet. On y trouvera un choix complet de CHEMISES FRANÇAISES, CALEÇONS, GILETS DE FLANELLE, CHAUSSETTES, MOUCHOIRS, CANNES, PARAPLUIES, BROSSES, PEIGNES, ARTICLES DE TOILETTES, etc., ainsi qu'un assortiment de parfumeries tiré directement d'Europe.

8 nov—1m

J. E. KRULL. E. S. DICKEY.

KRULL & DICKEY,

Libraires et Marchands de Fournitures de Bureau, en Gros et en Détail,

196..........RUE DU CANAL..........196

Nile-Orléans, Lue.

Livres de droit et de médecine, livres divers et livres d'enfants. 13nov—1m

Magasin de Broderie.

29.........RUE BOURBON.........29.

MMES MAITRE et MONTARDIER, dessinatrices en broderies, ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public qu'elles viennent de fondre leurs anciens magasins en un seul, situé à l'adresse ci-dessus. Les dames trouveront comme par le passé, dans ce nouvel établissement, un assortiment complet de tout ce qui a rapport à la BRODERIE, à la MERCERIE et aux NOUVEAUTÉS. 13nov—3m

Cigares de la Havane! CIGARES DE LA HAVANE!

UN nouveau et très grand stock de cigares importés, de différentes grandeurs et marques, telles que—Partagas, Cabanas, La Corona, H. Upmann, Walter Scott, Perfection, etc etc.

A vendre, à des prix très modérés, par
JAYME MAGI,

No 72 de la rue Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.

13nov—2m

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 343, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

BANQUE D'AMERIQUE.

Nouvelle-Orléans, ce 14 novembre 1868.

L'ELECTION annuelle de treize Directeurs, pour l'année suivante, aura lieu au local de cette institution, le 16 DECEMBRE prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

J. E. MORTIMER, Caissier.

15 nov—au 16 déc

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER.)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,

No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
25août—1an Nouvelle-Orléans

350,000 Cigares.

LE soussigné vendra, aux plus bas prix du marché, un stock de 350,000 Cigares, faits dans sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares mêlés et du pays.

F. SUAREZ,
Fabricant de Cigares, No 13, rue Columbus, entre Remparts et St Claude, Troisième District.

14 nov—3m

AVIS.

MR. CARLO PATTI donne des leçons de violon et d'accompagnement.

S'adresser aux magasins de musique de
3 nov BLACKMAR et GRUNEWALD.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. SPELLA, Propriétaire.

24fév—1an

AGENCE GENERALE

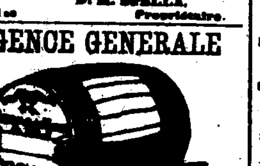

Eau-de-vie Sazerac de Forgeids Fils,
Do Alphonse Cahusac,
Champagne Chs Heidsieck,
Porto de E. Ozost.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
26fév—1an 37, Vieille Lev

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

VENDREDI 27 novembre 1868.

FAUST,

Grand Opéra en 5 actes,—musique de Gounod.

Pour la distribution voir les programmes.
Les portes s'ouvriront à 6 1/2 heures et le spectacle commencera à 7 1/2 heures très précises
Le contrôle est ouvert tous les jours de 9 heures A.M. à 5 heures P. M.

AVIS—L'administration a l'honneur d'informer Messieurs les abonnés que cette représentation est donnée en remplacement de celle qui n'a pu avoir lieu lundi dernier.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

J. KITTREDGE........................Trésorier
W. B. CAVANAUGH........................Régisseur

Jeudi, 26 novembre 1868,

REPRESENTATIONS TOUS LES SOIRS et le Samedi, à midi.

Danses, Chants, Pièces Comiques Ethiopiennes.

Sœurs de

Mlle TURNOUR.

A la demande d'un grand nombre de personnes, que la crainte d'être témoins d'un accident a empêché de voir l'intrépide et merveilleuse Mlle TURNOUR sur le trapèze, la Direction a fait poser, au-dessous du trapèze, un réseau d'une force et d'une dimension suffisantes pour écarter, même aux yeux des plus timides, toute idée de danger.

"HOME FROM THE WAR"—Comédie en un acte, et le "Divertissement Ballet" intitulé :

WHITE FAWN.

LUNDI, 30 novembre—"NEW ORLEANS BY GASLIGHT," drame nouveau de W. B. Cavanaugh.

Nouvelle salle des Odd Fellows.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Donné par Mlle THERESA CANNON, secondée par un grand nombre de dames et de messieurs.

Lundi soir 30 novembre 1868.

Au bénéfice de la Société, de St VINCENT de PAUL pour les pauvres.

Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures. Le concert commencera à 7 1/2 heures.

BILLETS........................50 cents.

A vendre chez tous les marchands de musique.

22nov

1868 Troisième Réouverture 1869

ANNUELLE DU

Musée et de la Ménagerie CRESCENT CITY.

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles,
(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Un Congrès de Merveilles vivantes ! Etranges jeux de la nature !

La Fille à deux têtes.—Elle chante, parle et boit des deux têtes à la fois.

Merveilleuse Grenouille humaine, ou l'homme poisson.

La plus petite femme du monde.—Agée de 45 ans et d'une taille de 35 pouces.

Jeunes lions.—Les seuls qu'il y ait dans le pays.

La plus nombreuse famille heureuse d'Amérique.

GRAND VIVIER.

10,000 Curiosités de toutes les parties du globe.

L'établissement est ouvert de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée 50 cents, Enfants 25 cents.

21nov

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nlle-Orléans à St-Nazaire, $220 en or.
Passage dans une cabine 2d pont avant.... 195
Passage d'entrepont.... 100
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paient les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 00 sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement ; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de février pour la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, Agent,
10 sept—1an—11h 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

EUROPE,	capt. Lemaire,	Samedi 14 nov.
ST-LAURENT,	capt. Bocandé,	Samedi 28 nov.
VILLE-DE-PARIS,	capt. Surmont,	Samedi 12 déc.
PEREIRE,	capt. Duchesne,	Samedi 26 déc.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
[illegible] New-York.
5oct—1h V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New-York,

TOUS LES SAMEDIS,
à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIÈRES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York		$100
A Londres	do	105
A Hambourg	do	105
Au Havre et à Brême	do	110
A Paris	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	$ 35
A Londres	40
Au Havre et à Paris	47
A Hambourg	45

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont). $40, en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de première chambre, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de livres sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et ses différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
3 sept No 180, rue de la Commune

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie
SAXONIA, cap. Kier, SAVARIA, cap. Meyer,
TEUTONIA, cap. Barends,

partiront du Hâvre chaque 4 et de la Nouvelle-Orléans chaque 10 de mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Hâvre, Londres, Southampton et Hambourg, aux prix suivants :

De Hambourg ou du Havre.		De la Nlle-Orléans au Havre.	
Première cabine.	$150 00	Première cabine.	$165 00
Deuxième cabine.	112 50	Entrepont	45 00
Entrepont	45 00		

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
1ère cabine, $50 en papier. | Entrepont, $20 en papier.
Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 10 et 15 00 pour le tonneau.

On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports du continent.

MAURY & CO.,
Agents de passage, 161 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents généraux, 63 rue Carondelet.
D. ERDMANN, Havane.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents généraux de passage de la Compagnie,
25 août No 6, rue Barclay, New-York.
En construction le vapeur SILESIA

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord,

Steamers de la Nlle Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,
LE NEW-YORK............Capitaine F Dreyer.
LE BREMEN............Capitaine H. A. Neynaber.

feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême. Ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ. —

DE BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre	vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre.	vers le 20 décembre.

—PRIX DU PASSAGE—

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême ;
Première chambre............en or — $165
Entrepont............en or — 45
De la Nouvelle-Orléans à la Havane
Première chambre, en monnaie courante $50
Entrepont " 20
Pour les détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent.
23 août—6m Rue de l'Union, No 42.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

GEN'L. GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W.P.Henry,
GEN'L. MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans,

Le Steamer

UNITED STATES,
Commandant Geo. L. Norton,

Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le DIMANCHE, 29 novembre, à 8 heures A. M.

Le steamer

Ces steamers ont d'excellents emménagements,
Chambres..................$60 00.

On signe des bills de connaissements pour Liverpool

Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 190.

Le CRESCENT CITY suivra le UNITED STATES et partira DIMANCHE, 6 décembre à 8 h. A. M.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer

CORTES,
Commandant Horatio Nelson

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Le DIMANCHE, 29 novembre, à 8 heures A. M.,
Passage..................$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet. No 41

Profitable placement d'argent.

UN JARDINIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire, dans les environs de la Nlle-Orléans, d'un excellent morceau de terre à l'abri de tout danger d'inondation, désirerait trouver un ou plusieurs associés pouvant disposer ensemble d'une somme de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver ledit morceau de terre pendant une ou plusieurs années, les profits par moitié. En tout cas, un intérêt de 10 pour cent leur serait assuré.

Les familles peu aisées qui auraient quelques fonds dans cette entreprise y trouveraient non-seulement un bel intérêt de leur argent, mais en outre, quelques autres avantages de plaisir ou d'utilité.

Pour plus ample information, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 3nov—

Pour les Attakapas.

Bateau régulier des Attakapas.

Le bateau à vapeur PEERLESS, d'un faible tirant d'eau, capitaine J. F. Fegan, part de la Nouvelle-Orléans SAMEDI, à 5 heures P. M., pour St-Martinville, la Nouvelle-Ibérie et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. LEAKE,
27nov—27 No 8 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis.
POUR VICKSBURG.

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Plaquemines, Baton-Rouge, Bayou Sara, Pointe-Coupée, la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Adolphe Martin et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se relie, à Vicksburg, avec les bateaux "Columbus" et "Countess", qui partent pour les rivières Tallahatchie et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à G. G. WAYNE,
23 nov— No 62 de la rue Natchez.

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier—Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore, St. Maurice, Montgomery—(Prenant du fret pour les débarcadères Bondieu) Alexandrie, les débarcadères de Normand, Sarbin et tous les débarcadères intermédiaires. L'excellent bateau à vapeur GLIDE, capitaine James F. Muse; commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. BRITTON & CO,
18oct— No 32 de la rue de la Commune

La Côte et Bayou Sarah.

POUR BAYOU SARA et tous les débarcadères intermédiaires.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine Emile Gross, quittera la Nouvelle-Orléans les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi, et les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de lundi 16 novembre. Retour : il quittera Bayou Sara les MARDIS et les SAMEDIS.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, Agents,
13nov— No 20 de Commercial Place.

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 5 heures du soir, et les MERCREDIS, à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, de marcheur, St: Hedge Hed, capitaine V. S. Baranco, partira comme il est dit; et à SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE,
9 sept— 4, Nouvelle-Levée.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine—

Le steamer LAFOURCHE, capitaine S. Hemo (J. J. Brown, commis) partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., (à dater de mardi, 15 septembre (1868), il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 13sept—1m

LE bateau à vapeur semi hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. R. Greathouse, commis A. J. Reid, aidé de MM. H. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à E. O. MELANÇON,
29 août. No 11 de la rue Contr

La Côte et le Bayou Lafourche.

Paquebot de Lafourche et de la Côte—Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira de la Nlle-Orléans les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi. Il sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS
14 nov—1m A. DUGAS.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Ancoin, commis F. A. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS, à 5 heures du soir et les VENDREDIS, 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau ira jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord 3 nov—1m

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capt Dievart, commis T. Nicola, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
22nov—1m

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ, les LUNDIS et les VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur WD. WAGONER, capitaine W. S. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent,
5nov— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le bon steamer CAMELIA, très bon marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cousens,

La CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington, les MARDIS exceptés. Il part pour les endroits susdits, les LUNDIS, MARDIS JEUDIS et SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 9 heures et 30 minutes du chemin de fer du lac; le départ de Mandeville, à 3 heures et demie du matin, les MARDIS à 8 heures et demie et le JEUDIS à 8 heures et demie du matin et les VENDREDIS à 8 heures du matin.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA, agent,
Rue de l'Union, Nos 18 et 20

N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer. 8avril—1m

ANNONCES DIVERSES.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureau du Secrétaire d'Etat.

Nouvelle Orléans, 19 novembre 1868.

Messieurs les Editeurs de l'ABEILLE :

LES citoyens des Etats-Unis voyageant à l'étranger sont priés de se munir d'un passeport et de se munir, en même temps de preuves authentiques de leur nationalité. Le Département recevra les demandes... [illegible] ... Les citoyens des Etats-Unis... ou de naturalisation ... s'adressent au bureau du Secrétaire d'Etat, qui leur délivrera ... tous les renseignements ... [illegible]

E. ROYER, Secrétaire d'Etat.

Département d'Etat.

Washington, 4 septembre 1868.

Ce Département a été officiellement informé que les autorités espagnoles de l'île de Cuba ont adopté un nouveau règlement au sujet des passeports. Ce règlement exige que tous les passagers arrivant dans cette île ... de départ, ... ceux des passagers qui n'exhibent pas les passeports requis, il ne leur sera pas permis de débarquer ... les consuls ... [illegible] ... Il a été entendu ... les passeports ... ; et que les passeports ... délivrés par le Maire de la Nouvelle-Orléans ... [illegible] ... Il a été entendu ... les porteurs de ... seront traités ... [illegible]

WM. H. SEWARD

BANQUE DES MARCHANDS.

6 octobre 1868.

CONFORMÉMENT à un acte passé, le 3 septembre 1868, pardevant ... J. Dix, notaire public de cette ville, les livres de souscription seront ouverts, le 9 de novembre 1868, à midi, aux bureaux de cette Banque, ... le capital de la banque ... (600,000) actions ... lequel ... payables ... de $100, payables ... [illegible]

Vingt pour cent au moment de la souscription et, ensuite dix pour cent tous les mois, jusqu'à parfait paiement.

Par l'article 8 de la charte de la banque, les actionnaires auront le privilège, pendant soixante jours, de prendre les actions additionnelles en proportion du montant de leurs actions.

4 oct— TH. J. DIX, Caissier

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dont le bureau est au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle a conclu des arrangements pour le paiement des pertes sur des assurances de mer, à New York, Liverpool, Londres et au Havre—quand on le voudra—sans autres frais additionnels que les taux réguliers de prime établis par le tarif du Bureau d'Assureurs de la Nlle Orléans.

Nlle-Orléans, 15 octobre 1868
16 oct—1 sam 1f j—puis 3 m. 21

Whiskey et Vin.

LA MAISON O. KERNEL, de CINCINNATI, offre du WHISKEY à $1 05 le gallon. S'adresser chez L. MANUEL, 31 rue Dumaine (entre Chartres et Levée) seul agent de notre maison pour la Nouvelle-Orléans.

On trouvera aussi du VIN de première qualité à $47 la barrique et $1 le gallon, $2 50 la douzaine de bouteilles.

On peut venir le goûter avant d'acheter, afin de se convaincre que la qualité ne laisse rien à désirer.

7nov—1m

BISCUITS. BISCUITS.

Old Basin Bakery,

P. BIZOT & SISSAC,

NOS 7 et 9, Carondelet Walk. Cette boulangerie connue depuis si longtemps et si avantageusement des marchands de la ville et des campagnes offre en vente des biscuits de toute espèce et de première qualité, à 10 pour cent au-dessous des prix courants.

18oct—3m

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 20 novembre 1868.

L'ELECTION de sept directeurs de cette Institution pour l'année, aura lieu, au local de la banque, au coin des rues Camp et Gravier, le douzième lundi (le 14) de décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

20nov

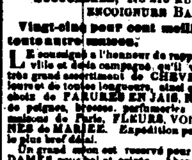

SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.

Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.

LE soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs et de toutes longueurs, ainsi qu'un des plus beaux choix de PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIER, de peignes, brosses, parfumeries fines des premières maisons de Paris, FLEURS, VOILES et COURONNES de MARIÉE. Expédition pour la campagne dans le plus bref délai.

Un grand salon est réservé pour la COIFFURE des DAMES pour bal et soirée. Abonnement à la semaine et au mois.

Aussi—Frisures et coupe de cheveux des ENFANTS, &c.

6oct—3m FÉLIX SARON

Candi "Barber Pole",

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS pure, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 171 et 129 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c. &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par
NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 129 de la rue Vieille-Levée.

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 129 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 129 de la rue Vieille-Levée

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours ; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 129 de la rue Vieille-Levée

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté.
SEULS AGENTS DES MARQUES

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO.,	COGNAC.
GAUTIER FRERES,	"
GOLDENBURG,	"
HENRY SUTTON,	"
ALEX. SEIGNETTE,	LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES,	COGNAC.
L. O. LANTES,	"

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE"
De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand"; T. Drouet, "Lion's Brand"; F. F. Bayon, Ch. Trenton, Larron de Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes; J. B. Clerc & Cie, le CÉLÈBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal". Vin Impérial et Royal Hunter de Mer. Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Garrus Jne et Fils. Bouchon, A. Debosc.

Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

Nouveau Moulin à Ris, amélioré,

Nos. 268 ET 270

DE LA RUE TCHOUPITOULAS.

NOUVELLE ORLÉANS.

LE soussigné vient d'achever son Nouveau Moulin à Ris perfectionné, ce qui lui permet de recevoir, de

Planteurs et des Marchands de riz.

de l'Etat, des ordres pour vanner et polir le riz. Il se charge et garantit que ce riz est le meilleur qu'il y ait dans l'Etat de la Louisiane, et il n'est efforcé d'atteindre ce résultat. Il peut remplir les commandes immédiatement et à plus bas prix qu'aucun établissement de ce genre en Louisiane. Il a un Pilon à riz amélioré, dont il est l'inventeur, et s'est assuré la protection. Ce pilon conserve au riz sa fraîcheur et le rend plus blanc et plus propre.

Les planteurs et les marchands sont priés de laisser leurs ordres aux

Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas.

PH. HOELZEL, Propriétaire.

N. B. On trouvera constamment chez lui du ris, de la farine de maïs, du gru, de la farine et toute espèce de grains aux plus bas prix du marché.

Charrois gratis.

Un dépôt du "Moulin à ris, à maïs et à farine de la Louisiane" est ouvert au No 47 de la rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, pour les marchands de ce voisinage. Les ordres pour riz, maïs, farine de maïs, gru, blé, seigle et grains de toute espèce sont promptement exécutés pour toutes les parties de la ville sans frais de charrois.

Les planteurs qui enverront leur riz à cet établissement auront l'avantage de l'y faire vendre par le propriétaire au prix le plus élevé du marché.

S'adresser au "Glass Box 1967" du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 17oct—3m

STEAM DYEING.
Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et Ste-Philippe.
E. EUGENE GEORGET.
Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 8 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, les soins apportés dans le nettoyage et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Par'ssot drap, mérinos, soie, teint en noir, $1 50 ; Pantalons do 75 cts ; Gilets do 25 cts ; Robes en mérinos, grenadine, popeline, mousseline, barège, mozambique, calicot, châle, teint en noir, 75 cts ; Robes en de soie, Robes en soie en satin, teint en noir, 1 25 ; Jupes, Châles do 1 00 ; Robes en soie, teint en bleu ou violet, 2 50 ; en jaune ou vert, 3 00 ; en marron Bismark ou gris, 1 75 ; Robes en laine teint en bleu ou violet, 2 00 ; en jaune ou vert, 2 50 ; en marron Bismarck ou gris, 1 25 ; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 35, 40, 50, 60, 75 et 1 00 ; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts.

Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints.

Gants nettoyés ou teints, 20 cts. 22 sept—3me

JOHN H. KEEP. JAS. S. HOGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE,

No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 38, de la rue Tchoupitoulas.

6 sept—3me Nlle-Orléans.

Café Démocrate,

No 88..........RUE ROYALE..........No 88

(Près Bienville—Nouvelle-Orléans.)

W. G. MARR, Propriétaire.

LE public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs, &c. 13 oct—3m

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux : Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur alternatives, ... , perte d'appétit, alternativement ; faim dévorante et soif ardente ; ... gonflement du ventre, ... [illegible]

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité ? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, et l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas ; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGÉ, Agent,
5 nov rue de Chartres, No 20, Nlle-Orléans.

J. RAULT,

Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207,

VIENT de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de sûreté de tous genres, pour magasins ou pour maisons, ainsi que des serrures et verrous de sûreté pour les portes d'entrée, de la pose des serrures et mousquets ainsi que de toutes ... Il a également un assortiment de ... de France.

A vendre en gros et en détail. 5sept—3m

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Aile, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en fer, etc No 146 rue Perdido, Nouvelle-Orléans. Agents des Tuyaux doublés en ferblanc, patentés, de Cornwall, Ellis & Willard. Ils se chargent de poser, d'allonger et réparer les hydrants. Ils se chargent aussi de toute espèce de réparations. 25 oct — 1 an

Shepard & Hutchinson,

Emporium des Articles de ménage.
33 RUE DU CAMP.

Un assortiment varié et complet de Faïence, Porcelaine, Verrerie et Articles de ménage.

NOUS recevons journellement de nouveaux envois que nous vendrons aux prix les plus bas. ... [illegible] ... Shepard.

Les envois pour toute partie de la ville se font sans frais de charges, soit pour des achats en gros ou au détail.

31 oct—1an

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR,

Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE, No. 164 de la rue du Canal,

Directement en face de Christ Church.

4 oct—6m

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 18 juillet—1an

TAXES.

MANDATS de l'Etat, pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par

J. HERNANDEZ,
13 oct—3m No 11 de la rue Carondelet.

AVIS aux Contribuables de l'Etat dans le Troisième District.

VOUS êtes requis de vous présenter, de suite, à mon bureau, No 9 de la rue de l'Esplanade, en face de l'Hôtel de la Monnaie, pour y acquitter la taxe spéciale d'un pour cent, prélevée sur la valeur des meubles et des immeubles, d'après les tableaux d'assessment de l'année 1867.

Ladite taxe est consacrée au paiement des coupons (échus) des bons de l'Etat, émis avant le 26 mars 1867, au paiement de tous les mandats de l'Etat et du Couvention, au rachat de certificats de dette de l'Etat émis en vertu de la loi No 5 de 1866, au paiement des taxes de l'Etat et de Levées de 1867 — le délai ayant été prolongé.

O. C. BLANDIN,
Percepteur des taxes d'Etat, Troisième District.
3 nov—2m

Couvertures grises, Pardessus, Brodequins chevillés.

A TRES BAS PRIX.

200 PAIRES couvertures grises à $3 la pa're,
300 pardessus épais à $4 pièce.
100 jeux (simples) harnais de wagons, à $5 le jeu.
100 douzaines brodequins chevillés à $6 la douzaine,
100 do colliers, à $5 la douzaine.

A vendre par E. B. CHURCHILL & BRO.,
No 81 rue Tchoupitoulas, entre Lafayette et Girod
3nov—1m

JOSEPH MARISTANY Jr.,

Marchand de Vin en Gros.

Liqueurs, Whiskey Monongahela et Bourbon, Spiritueux, Cigares etc.

39..........Tchoupitoulas..........39

Entre Natchez et Gravier Nouvelle-Orléans.
9 oct—3m.

Changement de Local.

LA BANQUE CRESCENT CITY a été transportée au No 47 de la rue Carondelet, coin Union. 3 nov—1m

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÈS,

135 RUE DES REMPARTS 135

M. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (américains et havanais.) M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles, américain et havanais, de bonne qualité, à des prix réduits et en détail, ainsi que des Rubans de Grenade, No 16, 18 et 20. Les ordres adressés au Lock Box No 348 P. O, N. O. seront exécutés avec soin et promptitude.

7oct—3m

Argenterie plaquée.

UNE grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine,—telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à sucre, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. En magasin, une excellente qualité de cuillers et de fourchettes en plaqué, coutellerie fine de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles.

De constants arrivages viennent augmenter le magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.

A. B. GRISWOLD & CO,

Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, orfèvrerie, huile et joaillerie.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Fouches.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à défricher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Nowell, des Soupapes à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & Co

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que : maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères) Rhumatismes, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, tous les jours, de midi à 2 heures. 14 janv—1 an

INSTITUTIONS

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR MME CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

164 et 166 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette Institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'Institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Renaissance, lettre H. 8sept—3m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21aout—1an

INSTITUTION DERON

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No. 262, Esplanade, encoignure Prieur, Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 10 août—6m

Collège Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 34,
Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,
(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y HENRIQUES, A. M., auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président; R. B. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Ce Collège est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américain et étranger, une méthode de calculs abrégés venant d'être publiée. Les lois et les usages de commerce sont les principales études de cette Institution. Les leçons d'écriture d'ornement se reçoivent du 1er au 30 de septembre. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 14 août

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux avantages d'un local spacieux sous des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements de ce genre. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution. 12aout 6m

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES

Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.

Mlle M. A. BURR..................Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera SAMEDI, 1er septembre 1868.

Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique.

Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, sans distinction d'âge.

Pour plus ample détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr au local de l'Institution, ou par lettre, dans la Boîte au bureau de la Poste, Boîte fermée No 134.

11 sept—3m—3 par sem

Collége de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts,

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Classes du jour pour garçons de 5 à 3 heures.

Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.

INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Conditions :

Classes du jour	do	$3 à 5 par mois.
Classes du soir	do	$5

1aout—1an 112

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur. Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui voudraient traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

1juillet—

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane", approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, ... [illegible] ... l'Auditeur ... à partir de cette date ... le pouvoir de les racheter. ... [illegible]

M. AUGUSTIN, Caissier.

17 juin—1 an—d 151

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane", approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, de les présenter au bureau de l'Auditeur ... [illegible] ...

GEO. A. FRERET, Caissier

18 juin—1 an—d 151

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, de les présenter à l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat. dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou, à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront relâchés.

J. E. MORTIMER, Caissier

21juillet—1an—d 151

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDUX,
Pharmacien de l'Université de Paris
Rue Conti et Bourgogne.

22 nov

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE
Injection Ricord---Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour LA GONORRHÉE dans toutes ses phases, L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés, LA FLUEUR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui, pendant des mois et même des années ont vainement essayé de tout, peuvent être sûres d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT — L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS, soufflés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.

MAUSSELL & BOGEL,
3 sept— Agents pour la vente en

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nlle-Ibérie et St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateaux à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé aux livraisons.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant

L. CRESSON, PEINTRE,

163 et 165 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c

Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décor

VENTES JUDICIAIRES.

PETER TATE vs J. G. DE GRUY.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-neuf de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au faubourg des Religieuses, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Ste Marie, Laurel (autrefois St Michel) et St André, désigné par le numéro douze, d'après un plan dressé par A. Hedin, architecte, le 12 d'avril 1848 et déposé en l'étude de Wm. Christy, alors notaire public en cette ville, sous le No 25 et Livre de plans No 2 et ayant, mesure américaine, trente-deux pieds neuf pouces de face à la rue Constance (autrefois Live Oak) sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds du côté de la ligne du côté de la rue Ste Marie, cent cinquante neuf pieds... [illegible] ... Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 nov—5 13 20 29 déc

M. KAUFMAN & CO. vs J. JOUETTE.

SEPTIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans. No 112.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, vingt-neuf de décembre, 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, et bornée par les rues Toulouse, St Louis, Royale et Bourbon.

La dite portion de terre mesure, mesure française, trente pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de cent dix-sept pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de Pierre François Beaupré, suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 13 de juillet 1854. Elle est bornée d'un côté par celle autrefois ou aujourd'hui appartenant à la Banque Consolidée et de l'autre côté par la propriété autrefois appartenant à la veuve Crein Durel.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 nov—5,13,20,29 déc

GEORGE ALCES vs S. FUNK.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19 595—En vertu d'un writ de fieri facias, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, Geo. W. Avery, ci-devant Shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI cinq de décembre 1868, à 5 heures P. M., à mon entrepôt, situé rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Une caisse de tabac.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

24 nov—24,27—déc 1,3,5

LE Dr. M. SCHUPPERT vs. PATRICK NOON.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13 115—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, trente de novembre 1868 à 5 heures P. M. sur les lieux rue Julia, entre celles Cypress et Magnolia, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un mulet et une charrette, un petit lot de charbon et de meubles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

18nov—18,21,25,27,29.

JAS. C. MARONEY vs. JOHN DARRAS & CO.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 11,863.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 19 de novembre 1868 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI deux de décembre 1868, à 11 1/2 heures A. M sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le balance invendue du fonds d'une distillerie située aux Nos 131 et 132 rue de la Levée près de la Presse à coton de la Levée, dans le Troisième District de cette ville, ainsi que tous les effets mobiliers qui s'y trouvent. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions.—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21nov—21,21,27,29—déc 2

John B. Morison pour l'usage de Drake Kleinworth & Cohen vs John H. Brown.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 20,213— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-huit de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

1o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville au faubourg Marigny, désigné par le Numéro Trois Cent Cinquante-Trois ... [illegible] ...

2o—Un terrain situé dans le ... Troisième District ... [illegible] ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

27nov—28,4,12,20,27,déc

Succession de feue LYDIA ROBINSON décédée épouse de JOHN McCLEAN.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 26,504—En vertu d'un writ de licitation ... Jno McClean ... [illegible] ... je procéderai le SAMEDI cinq de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

1o—Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville au faubourg Washington ... [illegible] ...

2o—... [illegible] ...

3o—Un certain terrain situé dans le ... [illegible] ...

4o—Une certaine portion de terre située dans le Troisième District ... [illegible] ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière les dites propriétés seront définitivement adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qu'il en sera offert à deux, quatre ... [illegible] ... Les dits acquéreurs devront ... [illegible] ... taxes d'Etat, de paroisse et de ville.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

18 nov—18,22,26—1,5 déc

J. B. JUDLIN vs. ADA A. BARELLI, veuve de JOHN C. DELLA TORRE

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, douze de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville formant l'angle du Cours des Tritons (Triton Walk) et du Cercle de Tivoli (Tivoli Circle) et mesurant vingt cinq pieds huit pouces de face au Cours des Tritons, trente pieds et un pouce et demi de face au Cercle de Tivoli, soixante-dix-huit pieds de profondeur ... [illegible] ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse de la manière suivante, savoir : Une moitié indivise pour en avoir hérité de son père, feu J. A. Barelli, et l'autre moitié pour en avoir été rendue adjudicataire à une vente publique faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, le 28 février 1866, à l'instance de Ada A. Della Torre vs. John C. Barelli, No 16,372 des dossiers de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10nov—10,19, 28—5,12déc

EDMOND LAGAROSSE vs. HIPPOLITE BEAUDET, et al

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 352.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-un décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

1o UN TERRAIN situé au nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro quarante-six, borné par les rues St-Bernard, Girod, Annette et St-Jean-Baptiste, mesurant quarante cinq pieds de face à la rue St-Bernard, trente-cinq pieds ... [illegible] ... appartenant à Jules Delinote.

2o UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Bernard, Annette, Villeré et Robertson, désigné sur le numéro cinq, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer daté du 4 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville, et mesurant, mesure américaine, trente-quatre pieds huit pouces et une ligne de face à la rue St. Bernard, trente-deux pieds deux lignes de largeur derrière, sur une profondeur de cent trente pieds huit pouces et une ligne d'un côté et cent vingt-trois pieds un pouce ... [illegible] ...

3o Toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits terrains.

La propriété ci-dessus deuxièmement décrite appartient au défendeur, Hippolyte Beaudet, de la manière suivante, savoir : Un quart indivis d'icelle pour en avoir hérité de sa défunte mère, dame Louise Chelvin, épouse de Jean Beaudet, son père. Une moitié au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Louise Félix Euzéar Beaudet, suivant acte au rapport d'Ernest Eude, notaire public en cette ville, en date du 13 d'octobre 1865, et le quart restant au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Jean Beaudet, suivant acte au rapport de Philippe Lacoste, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 25 janvier 1862.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19nov—26—déc 6,12,20

CLAUDE FOULON vs AUGUSTE MANNESSIER

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 20,761—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI Cinq de Décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Philippa, de la Commune et Baronne et désignés par les numéros treize et quatorze, d'après un plan dressé par ... annexé à un acte au rapport de Charles A. Tellarie, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 30 mai 1854.

Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir :

Le No treize mesure vingt-six pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Philippa, trente-neuf pieds six pouces et deux lignes de profondeur et face à une allée de douze pieds de large s'étendant de la rue Philippa à la rue Baronne, de quarante-deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue de la Commune, limitrophe du No vingt-six et vingt-six pieds de largeur derrière.

Et le No quatorze contigu au No treize, mesure vingt-huit pieds de face à la rue Philippa sur vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ledite allée est en commun avec d'autres terrains ainsi qu'il appert du plan sus relaté

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une jolie maison neuve en briques à deux étages dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de A. W. Walker, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 22 mai 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3 nov—3,12,21,30—5 déc

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS STERN & BRO.

Vente Péremptoire — DE —

400 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins — Venant d'être reçues, par les derniers Steamers, directement des Manufactures et convenant spécialement à ce Marché.

PAR LOUIS STERN & BROS.—M. Stern, encanteur.—Dans leurs salles d'encan, Nos 20 de la rue des Magasins et 26 de la rue Gravier—

Il sera vendu, VENDREDI, 27 novembre 1868, à 10 heures du matin, sans aucune limite ou réserve quelconque—

600 caisses bottes, souliers et brodequins.

Comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants. Ces chaussures ont été reçues par les derniers steamers, directement de New York, Boston et Philadelphie

Ces articles sont frais et de bonne qualité ; ils seront vendus en lots au gré des acheteurs.

Les acheteurs de la campagne trouveront leur intérêt à assister à cette vente.

Conditions à la vente. 26 nov.

PAR D. E. MORPHY.

Farine, Avoine et Son.

PAR D. E. MORPHY, encanteur — Il sera vendu, VENDREDI, 27 novembre 1868, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée au pied de la rue Girod, au débarquement du bateau à vapeur Mohawk et de barges—

700 barils (plus ou moins) farine, de différentes marques.

48 sacs (plus ou moins) avoine et son.

Conditions, comptant. 27 nov

Porc ! Porc ! Porc !

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 27 novembre 1868, à 11 heures du matin, dans le magasin de l'angle sud-est des rues Magasins et Poydras—

79 barils porc prime extra.

Conditions—Comptant. 26 nov

MONTGOMERY BROS. & CO

Vente positive et sans réserve

— DE —

Tout le contenu de l'Entrepôt et du Dépôt de Marbres de Strand,—Vente à l'encan, pour clôture d'affaires.

PAR MONTGOMERY BROS & CO.—R. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, le MERCREDI, 2 décembre, à 10 heures du matin, à l'angle des rues St Charles et Girod, tout le contenu de l'entrepôt et du dépôt de marbres de monuments, grilles, statues, monuments, tombes, marbre Ruegle, tous les outils et installations, etc.

Conditions—Au-dessous de $300, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis ; au-dessus de $300, comptant le reste à 60 jours, en billets approuvés.

21 nov

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 28 novembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 37 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas chaises à siège à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à allonges, ... contenu de plusieurs maisons bien garnies.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. 26nov

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE.

Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur. — Il sera vendu SAMEDI, 28 novembre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Liner, rue Gravier—

Elégants chevaux appareillés.
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26nov

PAR C. E. GIRARDEY & CO

PLACEMENT AVANTAGEUX.

Le magasin et maison, en briques, à trois étages et mansarde No 41 de la rue St-Pierre, coin Passage de la Bourse—

PAR C. E. GIRARDEY & Co—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 décembre 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

La bonne propriété, portant le No 41 de la rue St-Pierre, dans l'îlet compris entre les rues St-Pierre, Royale, Passage St-Antoine et Passage de la Bourse. Le terrain a 19 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue St Pierre, sur 37 pieds de profondeur et face au Passage de la Bourse. (Pour les dimensions exactes voir le plan exposé à la Bourse). Les améliorations comprennent une bâtisse en briques très-solide, à trois étages et mansarde ayant un magasin au dessous et une entrée latérale séparée qui conduit du Passage de la Bourse à la partie supérieure de la bâtisse. Le premier, le deuxième et le troisième étages sont disposés et subdivisés de manière à servir de maison. Il y a deux chambres et corridor à chaque étage, des installations de gaz ... [illegible] ... une cuisine en briques, à trois étages, galerie, ... [illegible]

La propriété est vide en ce moment et peut être livrée.

Le voisinage est des plus respectables. La propriété est près de l'église, du meilleur marché de la ville, des théâtres, des écoles et dans un quartier de commerce.

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste en billets à un, deux et trois ans avec intérêt ... [illegible] ... hypothèque spéciale sur la propriété ... [illegible] ... notaire aux frais de l'acquéreur.

Actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Gottschalk et Magnet, notaires publics, aux frais de l'acquéreur. 27nov

SUCCESSION DE JAMES DRUMMOND

No 22,307—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17, Passage de la Bourse.—SAMEDI, 28 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. L. Durigneaud, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 octobre 1868, il sera vendu, pour la liquidation de la compte de la succession de James Drummond :

1—Un lot de terre dans le District de cette ville, désigné par le No 213, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Julia et St Joseph, mesurant 33 pieds de face à la rue Magasin (mesure française), sur une profondeur de 100 pieds.

2—Un morceau de terre dans le 4ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Bacchus et Erato ... [illegible] ...

Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis ... [illegible] ...

Actes de vente et les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Gottschalk & Magnet, notaire public. 3oct—28 nov

PAR CHARLES E. FORTIER

Vente pour opérer un partage.—Propriété dans la rue Villeré entre les rues Kerlerec et Columbus, par P. Bouttu et autres contre F. Roquet.

PAR CHARLES E. FORTIER encanteur, Bureau, Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 décembre 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. ... juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, ... [illegible]

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Columbus, Kerlerec et Robertson ... [illegible] ...

Conditions — ... [illegible] ...

21nov—28—1er déc

Emplacement de prix et pour les affaires formant l'angle des rues Ste-Anne et Rochelaye.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur—Bureau No 48 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 28 novembre 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un terrain dans ... l'îlet compris entre les rues Toulouse, Ste-Anne, Rochebave et Galvez ... [illegible] ...

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit de un an, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt. ... [illegible] ...

L'acte de vente y compris les timbres, pardevant P. E. Laresche, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22nov—

VENTES JUDICIAIRES

SIGISMOND RUNKEL, tuteur de la mineure Judith David vs. SAMUEL JARVIS PETERS Jr.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 84.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI deux de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, au centre de la rue Poydras, entre celles des Cirques et St-Jean, et mesurant, mesure anglaise, trente deux pieds de ... cinquante-cinq pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur. ... [illegible]

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en avait faite de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, suivant acte au rapport de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 24 de novembre 1847

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

31 oct—nov 3 17,28—déc 2

A. Elmer Bader & Co., vs la Dame Mathilde Fortier (veuve d'Edmond Fortier.)

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI deux de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues de l'Ursulines, Tremé, St-Philippe et St-Claude, et mesurant, mesure française, ... pieds sept pouces de face à la rue St-Claude sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de A. Chevalon, ou ayant causes, et de l'autre côté par la propriété des héritiers Mouton et Ed. Lavigne, ou ayant causes, et dans le fond par la propriété de la Dame Blondeau, ou ayant causes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, consistant en une maison de résidence, en briques, à deux étages, couverte en ardoises, jardin ... et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la succession de A. Benjamin Parr, suivant acte au rapport d'Alexis Kerr, notaire public en cette ville, en date du 1er juillet 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

31 oct—31 nov 5 1 7 2 déc 2

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE vs W. P. VERHOEF.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 7... —En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Geo. W. Avery, ci-devant Shérif, et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le MARDI, vingt-deux de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, Decatur (autrefois de la Victoire) et Chartres ... désigné par le numéro cinq d'après un plan délivré ... [illegible] ...

Le dit terrain mesure vingt et un pieds six pouces quatre lignes de face à la rue Decatur (autrefois de la Victoire) sur une profondeur de quatre-vingt pieds et vingt et un pieds six pouces quatre lignes de largeur derrière.

Ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Sieur et Dame Marmillon, suivant acte au rapport d'E. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 5 d'avril 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : le La somme de mille six cent quatre-vingt-trois piastres trente-trois cents un tiers ($1,683 33 1/3), montant de la réclamation de la demanderesse, avec intérêt sur la dite somme au taux de huit pour cent l'an à compter du 22 mars 1867 jusqu'au jour de la vente, ensemble avec cinq pour cent sur le capital et les intérêts pour honoraires d'avocat, quatre piastres ($4 00) frais d'acte, trois piastres et quatre-vingt cents ($3 80) coût de protêt et les frais d'instance et de vente : Comptant, au moment de l'adjudication. 2o L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son adjudication) le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur la dite propriété, ... [illegible] ... et le surplus, s'il y en a, comptant.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 nov—21,29—5,15,22 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

Marchandises sèches et lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co., Alex. Levy, encanteur. Bureau, rue de Chartres, No 30.—VENDREDI, 27 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Popelines unies et brodées, alpagas noirs et en couleur, mérinos, mousseline, ... [illegible] ... cotonnades, ... chemises, ... coton et laine, cravates, parapluies, etc.

1 caisse toiles avariées.

Conditions à la vente. 27 nov

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE

Bottes, Souliers, Linge fait et Chapeaux.

PAR E. ROGER & CO, H. Samory, Encanteur—SAMEDI, 28 novembre, il sera vendu à 10 heures, à leurs magasins d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

300 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

Aussi—150 lots linge fait de saison.

Et—200 douzaines chapeaux.

Conditions à la vente. 27nov

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Habillements d'hiver, reçus de New York.

—Aussi—

400 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

PAR GABRIEL LEAUMONT — Salle d'encan, 24 rue de Chartres.—VENDREDI, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

250 lots d'habillements d'hiver, reçus de New York.

—Aussi—

400 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

Conditions—Comptant. 27 nov

PAR O. VALETON.

Meubles de maison. Magasin de Cigares.

SUCCESSION DE SAMUEL SCHMIDT—No 31,148.

PAR O. VALETON, encanteur—VENDREDI, 27 novembre, à midi, il sera vendu au No 141 rue Tchoupitoulas, entre Notre-Dame et Julia. suivant l'ordre de la Deuxième Cour de District, en date du 10 novembre.

Le stock du magasin de cigares, tabac, pipes, installations et vitrines, Meubles de maison, montre en or et chaîne, etc, etc.

Conditions comptant. 17 nov—21, 27

PAR H. SCOTT.

Grande vente, sans réserve, de Marchandises et des Habillements, Lingerie, Articles de fantaisie, Bonneterie, Chapeaux, etc, à l'encan.

PAR H. SCOTT—H. Marks, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 27 novembre 1868, à 10 heures du matin, dans la salle d'encan, au No 65 de la rue de Chartres—

210 lots de marchandises sèches assorties, comprenant : indiennes françaises et américaines, coton blanc et coton écru, cotons à draps et à chemises, jeans, tweeds, casimirs, satinets, drap noir, coutils à matelas, stripes, flanelles, ... couvertures, châles, ... 372 douzaines bonneterie.

Une grande facture d'habillements qui viennent d'être reçus par le steamer "Bienville" et qui conviennent au détail de la ville et au commerce de la campagne.

325 lots de lingerie, tels que : Chemises à devants de toile, chemises de dessus et de laine, ... caleçons, mouchoirs, bretelles, etc.

84 caisses de chapeaux qui viennent d'être reçus.

Une facture de tabac et de pipes.

Conditions à la vente. 27 nov

PAR J. DEJAN JR.

Meubles—Meubles—à l'encan.

PAR J. DEJAN, JR, encanteur— Bureau, No 161 de la rue Gravier— Il sera vendu, VENDREDI, 27 novembre 1868, à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 163 de la rue Gravier, coin Carondelet—

Le contenu de plusieurs résidences, comprenant une grande variété de meubles de chambre à coucher, buffets à dessus en marbre, tables à allonges, tapis, chaises et sièges en rotin et en bois, coffres forts simples et doubles, moustiquaires, ... de parloir ... etc.

Egalement, meubles de bureaux.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27nov

PAR JOSEPH HOLZ.

Grande Vente Spéciale DU SOIR, par suite de liquidation, au magasin d'importation de M. Prosper Rober, No 22 rue de Chartres.

PAR JOSEPH HOLZ, encanteur. Bureau No 71 de la rue de Chartres. — Il sera vendu MERCREDI, 25 novembre, à 6 heures du soir, et le VENDREDI 27 courant,

Des Vases en marbre de Paros, Statuettes, Porte-cartes, services de toilette et à liqueur, vases en biscuits et en porcelaine, boîtes à bijoux et à poudre, chandeliers en porcelaine, services à thé, tête-à-tête, porte-cigares, pots à tabac, services en Bohême et ... plaqué, ... [illegible]

— Aussi —

200 boîtes à ouvrage de fantaisie.

250 véritables pipes bonne de mer, bois de rose et noyer, ornements de cheminée, &c, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Vente positivement à 6 heures du soir. 25 nov—2

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de BERNARD TURPIN.

Vente par catalogue, d'Eaux-de-vie françaises, Vins, Porto, Bordeaux, etc.

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur—JEUDI, 3 décembre 1868, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu, à l'encan, au magasin des importateurs MM Auguste Couturié & Co, No 37, rue Vieille Levée—Assortiment de cognacs et vins...

C.C. Alp. Cahusac, Pellerin, Gibes, Vivier & Co. ... (autrefois A. Saturan) Sazerac 1846 et OPR,

Vins rouges et blancs, en caisses.

Porto doux et sec, Brig, &c.

Bouteilles vides, &c.

Les catalogues, avec les détails et les conditions, seront prêts 2 jours avant la vente.

25 nov—28,29—déc 1,2 3

PAR G. DE FERIET.

Vente, par Catalogue, à l'Enchère Publique, de la Magnifique Bibliothèque de feu M. Jean B. Lepêtre, composée des Meilleurs Ouvrages Classiques Français, choisis par le Propriétaire une égard au Prix.

PAR G. DE FERIET, Encanteur — VENDREDI, 27 novembre 1868, à l'heure ou s'allume le gaz il sera vendu, à l'enchère publique, à la salle du propriétaire, au No 61 de la rue Orléans et Dauphine, la belle bibliothèque de feu M. Jean B. Lepêtre, composée de tout une suite d'ouvrages les plus distingués.

Ces ouvrages ont été choisis par le propriétaire lui-même, avec le plus grand soin. Les amateurs de littérature feront bien de se procurer les catalogues pour avoir une idée de la vente de former ou de compléter leur bibliothèque.

Egalement—Trois belles bibliothèques.

Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

On pourra se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur deux jours avant la vente. 24 nov

Résidence agréable au No 20 de la rue d'Espagne.

SUCCESSION DANIEL GOLDING—No 32,513.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 88 rue Bienville — MERCREDI, le 16 décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable L. Durigneaud juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1868, la propriété dont description suit, appartenant à la dite succession—

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Espagne, Urquhart, St-Claude et Pauline (autrefois Dauphine), désigné par le No 1, suivant le plan dressé par C. A. Hedin, ... l'étude de ... mesurant ... pieds de face à la rue d'Espagne, ... [illegible] ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison ... [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Edward Barnett, notaire public aux frais de l'acquéreur. 27nov—2—5 16 27 29 déc

Meubles. Meubles. Meubles.

Succession de DANIEL GOLDING—No 32 513

PAR G. DE FERIET, encanteur. Bureau et salle d'encan, No 88 de la rue Bienville.

JEUDI, 3 décembre 1868, à 11 heures du matin, sur les lieux, au No 20 de la rue d'Espagne, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable L. Durigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1868

Un lot de meubles—Bois de lit, armoires, tables et chaises en acajou, tapis, etc. et un beau piano.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27 nov—22 24 27 1 4

PAR S. GUINAULT

Vente renvoyée pour cause de mauvais temps.

VACHERIE,

Briques et Chalans à Madonnu.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville— MARDI, 1er décembre 1868, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur l'habitation de Théodule Lamotte, rive droite du fleuve, à environ un mille du débarcadère du ferry,

12 bel es vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres au moment de vêler.

1 taureau.

3 chevaux créoles de très bonne race,

2 paires de bœufs domptés,

1 charrette à lait, 1 lot de roues,

1 barouche,

30,000 briques neuves,

1 lot chaînes pour navires ou radeaux.

Conditions comptant. 26 nov

GROCERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville. — LUNDI 30 novembre 1868 il sera vendu à 10 heures du matin, rue Ste Marie, en face du marché Ste Marie, entre les rues de la Levée et Tchoupitoulas

Le fond d'un grand magasin de grocerie, très assorti, consistant en café, sucre blanc ... en poudre, graisse, chandelles, savon, vins en bouteilles et en barriques, huile d'olive, cognac, whiskey, ... et une grande quantité d'articles de ménage.

Aussi—Le bail de la maison ayant deux ans à courir à raison de $40 par mois. avec privilège de renouveler.

Conditions—Comptant. 21 nov

Succession de JULIEN ADOLPHE LACROIX

PAR S. GUINAULT, encanteur. — Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 17 décembre 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 17 octobre 1868, les propriétés suivantes décrites, appartenant à la susdite succession, savoir—

1o—Un terrain et maison, No 631 rue d'Amour, entre l'Union et Bagatelle.

2o—Un terrain attenant au précédent et mesurant No 88, sur la rue Union, et formant l'encoignure Amour et Union

3o—Un terrain vacant attenant au précédent, faisant face à la rue de l'Union, sujet à un bail expirant le 15 février 1870, à $10 par mois.

4o—Un terrain et maison, No 86 rue de l'Union, formant l'encoignure Union et Amour.

5o—Un terrain et maison, No 19 rue des Grands-Hommes, entre Français et Champs-Elysées.

6o—Un terrain et maison, No 314 sur la rue Bagatelle, entre Casacalvo et Grands Hommes.

7o—Un terrain et maison, No 357 rue d'Amour, entre Mystérieuse et St-Antoine

8o—Un terrain et maison en briques, à étages, No 20 rue Mandeville, entre Victoire et Moreau.

9o—Un terrain et maison en briques, à étages, formant l'encoignure des rues du Port et de la Levée ou chemin public, avec droit à la batture en face de la propriété.

10o—Un terrain et maison, No 496 rue Bagatelle, entre Urquhart et Girod.

11o—Un terrain vacant, rue Mystérieuse ou Colombus, entre Villeré et Bons-Enfants.

12o—Un terrain et maison, No 26 par l'avenue St-Bernard, entre Bons-Enfants et Plauché.

13o—Un terrain contigu au précédent, avec deux maisons. Terrain faisant encoignure à l'avenue St-Bernard et à la rue Plauché.

14o—Un terrain contigu au précédent, encoignure Plauché et Mystérieuse ou Colombus, avec bâtisse, No 263 rue Plauché.

15o—Un terrain et maisons, situés à Milneburg, formant l'encoignure des Champs Elysées et Frankfort

16o—La moitié indivise d'un terrain et maison, No 123 rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts

17o et 18o—Trois lots de terre, Nos. 72, 74 et 75 situés à McDonoghville, contenant chacun 24 lots de terre.

19o—Un terrain et maison en briques, à étages, Nos. 357 et 359 rue Victoire, entre Français et Champs-Elysées.

20o—Un terrain contigu au précédent, avec maison en briques, à étages, No 361 même rue.

Pour descriptions amples des susdites propriétés, on réfère au journal le "Republican," aux plans, au bureau de l'encanteur et voir les propriétés.

Conditions, comptant.

Actes de vente pardevant O Drouet, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis et les taxes de 1868.

24 nov—26—1er,8,16,17 déc

C. H. GARTRELL.

Encanteur et Marchand Commissionnaire.

106..........RUE GRAVIER..........106.

Entre Camp et Magasins.

Il donnera toute son attention aux ventes du dehors. Avances libérales sur consignations. 3nov—1m

EDWARD D. WHITE,

AVOCAT,

No. 9 DE LA RUE CARONDELET.

13 nov—